

„Sentinelle, qu'en est-il de la nuit?“ — „Le Matin vient et la Nuit aussi.“ — Esaïe XXI, 11, 12.
„Je me placerai en observation et je me tiendrai sur la Tour; je veillerai pour voir ce qu'il me dira et ce que je répondrai à celui qui me reprend.“ — Hab. II, 1.

5e Année — No. 6. ALLEGHANY & YVERDON **Juin 1907**

L'Annonce du Jubilé.

[Traduit librement par Mlle A. Boillet.]

Sonnez, trompettes, résonnez!
Oui, faites-vous entendre;
Aux nations dites: Venez,
Venez sans plus attendre.
D'un son joyeux et solennel
Jusqu'au bout de ce monde,
Ah! qu'on entende votre appel
Et que chacun réponde.

Pour tous est la bénédiction.
Car Jésus le grand Prêtre
A fait la pleine expiation.
Lui le Roi, lui le Maître.

Répétez que le Jubilé
Est venu pour la terre,
Que son jour a déjà brillé
De sa pure lumière.
Vous rachetés, venez, venez
A Jésus le grand Prêtre;
Venez, vous pécheurs qui l'aimez,
Venez à votre Maître.

Cœurs fatigués, reposez-vous,
Que vos murmures cessent,
Vous les mécontents, venez tous,
Que vos âmes s'apaisent.
Vous qui fûtes vendus pour rien,
Vous tous sans héritage,
Jésus possède le seul bien
Et vous l'offre en partage.

Trompettes, sonnez, résonnez!
Apportez la nouvelle
Du salut que vous discernez,
De la grâce éternelle.
Et répétez à chaque cœur
Le céleste message:
Du Règne béni du Seigneur.
De ce grand nouvel âge.

Pour tous est la bénédiction,
Car Jésus, le grand Prêtre,
A fait la pleine expiation.
Lui le Roi, lui le Maître.

La résurrection et le jugement de tous les morts pendant le Millénium — le Jubilé de la terre.

„Je proteste donc [je t'adjure] devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, lors de son apparition et de son règne [des 1000 ans].“ — L. 2 Tim. IV, 1.

Les mots, dans Apoc. XX, 5: «*Les autres morts n'eurent point la vie* [parfaite, éternelle], *jusqu'à ce que les mille ans fussent écoulés*» (*Crampon*), sont apocryphes, ils ne se trouvent point dans les meilleurs et les plus anciens manuscrits grecs. — La trad. *Stapfer*, en les mettant entre parenthèses, les signale comme non inspirés ou douteux. C'est ce qu'on ignore en général et beaucoup concluent que ceux seuls qui, au second avènement (à la parousie, „*présence* [millénaire]“ *L.*) de Christ, auront part à la première résurrection revivront et que les bénédictions multiples de cet âge d'or ne parviendront et ne profiteront qu'aux nations qui vivront à l'époque du retour du Seigneur.

S'appuyant sur ces mots apocryphes et n'en saisissant d'ailleurs pas le sens, les adventistes et pas peu de ceux qui professent le millénarisme croient qu'à la fin des mille ans tous les morts, méchants ou ignorants, seront simplement réveillés pour être jugés, puis précipités derechef dans le sombre abîme de la mort, d'autres disent dans les tourments éternels.

Une telle déduction est illogique; elle ne cadre pas avec le contexte du chap. XX, de l'Apocalypse, et elle est en contradiction criante avec notre texte capital et avec l'ensemble de l'enseignement de tous les écrivains sacrés de la Bible. Tenons-nous fermement aux déclarations scripturaires, elles nous conduiront à la pleine lumière qui dissipe tout fâcheux brouillard et révèle la beauté de l'harmonie divine.

„Bonne Nouvelle pour tout le peuple.“

Les Ecritures déclarent que Dieu se propose de sauver Adam et toute sa race et non pas simplement

quelques élus. Il est vrai que des promesses particulières et un salut spécial seront le lot des „élus mêmes“ *(C.)*,* qui courent dans l'arène pour le prix céleste. A eux le Maître dit: „Cela va bien, bon et fidèle serviteur;“ leur récompense est la gloire, l'honneur et l'immortalité. Ce privilège accordé à ces favorisés ne peut contrecarrer le plan de Dieu pour l'humanité en général.

Au contraire, la Bible déclare que les élus de l'âge évangélique seront les instruments de Dieu pour bénir au temps marqué toutes les familles de la terre.

Seule une poignée de descendants d'Abraham et d'Israël fut spécialement favorisée et bénie durant l'âge judaïque.

Si pendant l'âge de l'Evangile il y a eu beaucoup d'appelés. attirés du Père, il n'y a eu que peu d'élus; le Seigneur vient maintenant rassembler ceux-là des quatre vents des cieux [ecclésiastiques]. — Marc. 13 : 27.

Le genre humain en général jusqu'à ce jour s'égare et tâtonne dans les ténèbres du monde: „le dieu de ce siècle [Satan] a aveuglé l'intelligence des incrédules afin qu'ils ne vissent pas briller la splendeur de l'Evangile.“ — 2 Cor. 4 : 4.

Accorder quelque crédit aux hypothèses précitées, c'est proclamer l'iniquité de l'Eternel, qui comblerait de bienfaits une infime minorité en en dépouillant une immense majorité, — savoir, tous ceux qui depuis 6000 ans meurent en ignorant le seul nom, sous le ciel, parmi les hommes, par lequel nous pouvons être sauvés; pendant que ceux qui franchiront vivants le seuil du 7ème millénaire jouiraient de toutes les bénédictions et faveurs refusées aux autres.

Ce raisonnement est-il équitable? Espérons mieux de notre Dieu, car il déclare n'avoir point égard à l'apparence des personnes. Si, pendant un certain temps et pour un but spécial, il n'a favorisé que certaines classes, cela n'implique pas l'abrogation virtuelle des promesses clairement spécifiées dans les Ecritures. Pouvons-nous suspecter l'immutabilité de Jéhovah? Toutes ses promesses s'accompliront. Examinons-en quelques-unes.

La véritable lumière qui éclaire tout homme.

Un coup d'œil rétrospectif sur la marche du plan des âges nous rappelle que la postérité ou semence de la femme écraserait la tête du serpent et que de cette victoire sur Satan découlerait une bénédiction pour toute la race d'Adam. Les Ecritures nous montrent cette prophétie accomplie par Jésus qui devint participant de la nature humaine, naquit d'une femme. Mais à cette postérité il faut inclure les élus, le corps de Christ, l'Eglise comme le dit Paul (Rom. 16 : 20): „Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds.“

La seconde promesse fut faite à Abraham en ces termes: „Toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence“ (Gen. 12 : 3; 22 : 18). Paul nous dit que cette semence fut premièrement Jésus et par extension l'Eglise; sa déclaration est décisive: „Si vous êtes de Christ, vous êtes donc (la) semence d'Abraham, héritiers selon (la) promesse.“ — *D.* — Gal. 3 : 29.

Voilà qui est clair! Nous savons quelle est la semence d'Abraham et que son œuvre sera de bénir toutes les familles de la terre. Dieu violera-t-il son serment en ne bénissant que les membres de la famille humaine qui par l'effet d'un heureux hasard vivront au temps du second avènement? C'est impossible. Nous allons sonder plus profondément le plan divin.

La loi et les prophètes annoncent la même bénédiction pour tout le peuple. Moïse fut le type du vrai Chéri de Dieu (Jésus et son Eglise) et Israël représentait toute l'humanité qui sous la nouvelle Alliance pourra se réconcilier avec Dieu. Lisons la déclaration de Pierre: „Le Seigneur votre Dieu vous suscitera, d'entre vos frères, un prophète comme moi; c'est lui que vous écouterez en tout ce qu'il vous dira, et il arrivera que toute âme qui n'écoutera pas ce prophète, sera exterminée du milieu du peuple.“ — Actes 3 : 22, 23.

De ce qui précède nous pouvons déduire que tous les gens auront l'occasion d'écouter la voix de Dieu, mais que ceux qui entendront cette voix et resteront volontairement sourds seront détruits dans la seconde mort. Notre Seigneur parlant de sa mission, déclare être venu chercher et sauver ce qui était perdu. Adam et tous ses descendants étaient perdus; et le Rédempteur n'est pas seulement venu pour les quelques élus, puisque ces choisis sont, avec Christ, mis à part pour donner l'occasion de la vie éternelle à tout homme. St-Jean (1 : 9) dit: „(La Parole) était la véritable lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde“. *(L.)* Et St-Paul (1 Tim. 2 : 6) déclare: „que Jésus s'est donné lui-même en rançon pour tous; le témoignage en ses propres temps“ *(L.)*; c. à d. „aux temps du rétablissement [ou „renouvellement“ — Matth. 19 : 28] de toutes choses“ ou Millénium. Alors s'accomplira le message de l'ange aux bergers: „Je vous annonce une bonne nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie“ (Luc 2 : 10); non seulement pour les „élus“, mais pour tout le peuple; non seulement pour ceux qui vivront quand le Règne des 1000 ans aura été inauguré, mais pour toute l'humanité.

Dans son dernier message à l'Eglise, le Seigneur précise le temps décrit antérieurement par le prophète: Quand la connaissance de l'Eternel remplira toute la terre à ce point que nul n'aura besoin de dire à son prochain: „Connais l'Eternel!“ Quand les aveugles verront et que les sourds entendront. La déclaration est celle-ci: „Toutes les nations viendront et se prosterneront devant toi, parce que tes jugements ont été manifestés“ (Apoc. 15 : 4). Ceci ne s'applique point exclusivement aux nations vivantes pendant le Millénium, mais à tous les hommes morts ou vivants, car Christ fut crucifiée pour tous. Dieu garde ceux qui dorment dans la poussière de la terre; au temps marqué ils seront réveillés pour recevoir leur part des bénédictions destinées au monde par le

*) Lorsque, pour les citations bibliques, nous ne le signalons pas d'une manière spéciale, nous nous servons généralement de la Bible de Lausanne et de celle de Segond et de Crampon. Nous désignons la Lausanne par L., Crampon par C., Darby par D., Segond par S., Osterwald par O. et Stapfer par St. Les mots explicites entre [ ] appartiennent à la rédaction et ceux entre ( ) à la traduction biblique.

sacrifice du Rédempteur. Confions-nous au Dieu vivant et croyons à ses promesses; que sa Parole seule soit notre interprète et nous trouverons que les espérances messianiques selon l'*Aurore du Millénium* s'harmonisent parfaitement avec l'ensemble du plan divin.

Les autres morts ne vécurent point.

Reprenons notre texte introductif: „Le reste des morts ne reprit pas la vie [dans sa plénitude], jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis *(L.)*." A supposer qu'il soit inspiré, comment ce passage s'accorde-t-il avec toute l'Ecriture qui ne peut pas ne pas s'accomplir? Dans quel sens peut-il être compris, pour ne pas déranger l'harmonie parfaite des révélations divines — car, en dépit du pape, Dieu seul est infaillible — son serment étant immuable, toutes les familles de la terre seront bénies par Christ? Que répondre? — C'est bien simple. La Bible nous donne une définition de la vie, acceptons-la telle quelle, savoir, qu'au sens spirituel ou divin le monde entier est mort aujourd'hui, abstraction faite de ceux qui ont accepté Christ, la source de vie. Lui, le Maître, dit au jeune homme qui croyait en lui: „Laisse les morts ensevelir leurs morts." — Matth. 8 : 22.

Cette déclaration est radicale, tous sont morts; seuls ceux qui croient en Christ sont passés de la mort à la vie. La sentence de mort a terrifié le monde pendant 6000 ans. Le Seigneur considère les croyants fidèles comme étant déjà vivants aujourd'hui; sa volonté c'est qu'ils aient part à la résurrection pour la vie, laquelle sera l'apanage des justifiés qui demeurent dans son amour. Le reste du monde qui n'a pas part à la première résurrection, au début des 1000 ans, demeure sous la sentence de mort.

Exemple: Supposons que le Millénium commence aujourd'hui et que la population du monde, à part „le petit troupeau" des élus, se chiffre 1,600,000,000. Au point de vue de Dieu cette multitude est morte et demeurera ainsi au cours des mille ans. C'est à dire que la justification par la foi, qui par anticipation fit passer les élus de la mort à la vie, n'opérera pas ainsi pendant le règne du Messie. Au lieu d'être justifié et ramené en communion avec Dieu, le monde sera placé entièrement sous la direction et la dépendance de Christ et de son Eglise qui l'élèvera de son état de déchéance physique et morale à la primitive perfection; mais jusqu'à ce que ce but soit atteint le monde demeurera aussi pendant le Millénium dans son état déchu et mourant. L'homme, une fois réveillé du sommeil de la mort, pourra atteindre la perfection, par un progrès ascendant qui le ramènera graduellement à la pleine vie. C'est ce qui est défini dans le N. T. par *anastasis*, résurrection. Le mot résurrection ne signifie pas simplement „surgir de la tombe", il a un sens plus large et s'applique spécialement au relèvement de tous les morts et vivants pendant le règne millénaire.

Il faudra les mille ans entiers pour relever et donner la vie à tous ces morts dans leurs péchés, tant à ceux qui survivront ce règne béni, qu'à ceux qui, à la voix du Fils de Dieu, sortiront de leurs sépulcres „pour être jugés" (Jean 5 : 29). Leur réveil ne sera pas leur résurrection proprement dite, mais leur rétablissement pour détruire l'action mortifère du péché et conquérir la plénitude de la vie à jamais. Pendant ces mille ans Satan sera lié, la sainte influence vivifiante de Christ agira librement, la glorieuse lumière de la connaissance de Dieu brillera de tout son éclat, illuminant de plus en plus l'humanité, préparant les hommes de bonne volonté et les obéissants pour la grande consommation, c'est à dire la fin des 1000 ans. Les réfractaires à la loi de Christ, les récidivistes, cependant, seront retranchés par la seconde mort, la mort éternelle, sans aucun espoir de jamais revivre. A la fin de cet âge, Christ présentera au Père tous ceux qui auront été sauvés entièrement. Ils connaîtront le seul vrai Dieu (Jean 17 : 3) et recevront la vie éternelle. Conséquemment jusqu'à ce moment ils ne revivront pas dans le sens profond du mot „vivre", comme l'Eternel le comprend.

Pour Dieu, Adam fut considéré mort immédiatement après sa chute; il fut chassé de l'Eden avec cette sentence: „Mourir [mourant] tu mourras" *(C.)*. Et avant que l'espèce humaine soit affranchie de la mort, conséquence du péché, et réconciliée avec le Père céleste on ne peut pas dire qu'elle ait la vie. Ainsi la résurrection de Jésus eut lieu au début de l'âge de l'Evangile, l'Eglise, composée des fidèles et vainqueurs, ne doit ressusciter qu'à l'aube du grand Jour; et l'affranchissement du monde des conditions de mort à la perfection, d'où découle la vie, ne sera pas complet avant la fin de ce „dernier jour" (Jean 6 : 39, 40, 44 et 54). Donc les autres morts ne revivront point avant que les mille ans soient accomplis.

La résurrection pour le jugement.

Ceux du monde — dits vivants au point de vue humain et ceux dits morts au même point de vue — seront tous morts au commencement de l'âge du Millénium et entre les mains du Médiateur, le Christ, qui les fera sortir de cette condition. Il va sans dire que ceux qui ne seront point allés dans la tombe, seront éclairés tout d'abord. Les plus sombres lieux de la terre seront illuminés par le Soleil de la Justice, avant le réveil de ceux qui sommeillent dans le ténébreux séjour de la mort, c'est tout naturel. Nous ne devons pas non plus nous attendre à une résurrection universelle instantanée, ce retour s'effectuera petit à petit, quand le monde sera préparé et que les conditions nouvelles prévaudront. Alors grâce aux progrès croissants, la terre deviendra un lieu propice pour recevoir ceux qui reviendront des sépulcres.

Il est très probable aussi que leur retour s'effectuera de telle façon qu'ils verront et reconnaîtront ceux de leurs parents qui auront eu le privilège de ne point passer par la tombe. Exemple: Ceux qui vivront au début du Règne effectif de Christ pourront au temps marqué savoir que tous ceux qui sont dans les tombeaux doivent être restaurés; ceci sans doute s'accomplira selon des règles propres à augmenter leur foi. Le Seigneur exaucera une prière en faveur du retour d'un père ou d'une mère bien aimés, d'un frère, d'une sœur, etc. Ces derniers à leur tour, une fois préparés

à les recevoir, prieront pour leurs parents aussi, et ainsi de suite. De cette manière les morts reviendraient suivant la chronologie des générations, en allant des derniers aux premiers, de telle sorte qu'Adam serait probablement le dernier qui sortirait de la poussière de la terre, pour venir s'identifier à ses enfants.

Jésus appelle ceci la résurrection de jugement, parce que non seulement tous pourront revivre et être affranchis du péché et de la mort, mais les conditions du Millénium seront telles que chacun devra choisir; soit aller en avant pour s'élever d'accord avec les lois alors en vigueur dans ce royaume, soit pécher et se révolter pour être châtié, puis détruit par la seconde mort. Esaïe (26 : 9) nous dit de ce temps: „Lorsque les jugements de l'Eternel s'exercent sur la terre, les habitants du monde apprennent la justice". Cela n'a pas eu lieu jusqu'ici; au contraire, le péché et la mort ont régné pendant ces 6000 ans, le juste a souffert et le méchant a prospéré. Les jugements de l'Eternel, cela signifie les lois, les décisions, les récompenses et les punitions du Seigneur pendant le Millénium. Les amis de la justice la trouveront et en apprécieront de plus en plus les bienfaits, quant à ceux qui aiment l'injustice ils auront pour partage des souffrances et des punitions afin d'apprendre à se soumettre à la volonté divine — qui est d'aimer la justice et de haïr l'iniquité. Après avoir été éclairés et instruits, s'ils refusent l'occasion du salut et pèchent volontairement, ils mourront pour toujours, c'est la seconde mort.

Telle sera en ce temps la punition infligée aux incorrigibles, en ce même temps ceux qui obéissent et veulent le bien obtiendront la vie éternelle. Mais ce but ne peut pas être atteint avant la fin des 1000 ans — avant que Jésus ne présente au Père son œuvre achevée pendant sa domination. Ce règne fut entrepris dans le but de détruire le péché et la mort et de rétablir l'éternelle justice, après avoir terrassé tous les rebelles ennemis de Dieu; „alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses afin que Dieu soit tout en tous." — 1 Cor 15 : 28.

La résurrection pour la honte (Dan. 12 : 2).

L'Anc. Testament nous parle de la résurrection du monde comme d'un „réveil pour l'opprobre et la honte du siècle [hébr. *olam.* de l'âge durant]" — non pas pour une infamie éternelle, sans fin, mais jusqu'à achèvement de l'âge qui vient. Nous concevons aisément que les dispensations de l'âge du Millénium, entre autres la lumière de la pleine connaissance, convertira ce monde corrompu en un monde nouveau et régénéré comme l'affirme le Seigneur. Des avantages spéciaux offerts aux pécheurs, serviront les plus louables intérêts de la famille humaine. Les orages, les explosions, les cyclones, les tremblements de terre, les volcans et aussi les vagues de la mer cesseront de semer l'épouvante et la mort sur leur passage, la paix régnera au sein des éléments comme parmi les hommes. En un mot le paradis perdu sera retrouvé. C'est pourquoi, lorsque ceux qui dorment reviendront dans ce monde purifié, illuminé, ils seront confus et gênés, leur triste passé étant connu de tous, notre imagination conçoit aisément qu'ils seront réveillés pour la honte, pour rougir de leurs mauvaises actions.

Représentons-nous le cruel Néron, ce type accompli de toutes les scélératesses, et le pape Alexandre VI, ou aussi les dépravés Sodomites, moins mauvais encore, d'après le Seigneur, que certains pharisiens bouffés de propre justice, qui faisaient de longues prières et n'avaient que l'apparence de la piété. Ne seront-ils pas honteux et humiliés de renaître au sein du nouvel ordre de choses? Ne seront-ils pas des objets d'aversion et de mépris de la part de leurs compagnons? Pour eux les lois du Royaume sembleront insupportables et le grand chemin de la sainteté impraticable, en dépit des conditions favorables — Satan étant lié, la justice, la vérité et l'amour prévaudront. Les hommes de bonne volonté parmis ces derniers feront de rapides progrès, ils s'élèveront progressivement, se dégageant chemin faisant des liens du péché et de la mort; la honte et le mépris cesseront en proportion de leur élévation, les sentiments hostiles chez les autres disparaîtront pour faire place à une vive sympathie admirative. Réjouissons-nous de ce que, grâce aux sublimes dispensations promises, chaque membre de l'humanité déchue a en perspective l'occasion la plus favorable possible pour se soustraire au châtiment encouru par le péché et pour retourner à la perfection primitive, à l'image et à la ressemblance de Dieu. Même celui qui continuera à aimer le péché ne sera retranché d'entre les vivants que si pendant cent ans, il ne fait absolument aucun progrès vers le bien. Ceux qui feront des progrès, sans arriver à la perfection de l'amour, ne seront exterminés d'entre le peuple qu'à la fin des 1000 ans, quand Satan sera délié pour un peu de temps pour séduire ceux qui se laisseront séduire et pour être anéanti lui-même. — Esaïe 65 : 20; Apoc. 20 : 7—10 et Hébr. 2 : 14.

Le texte apocryphe Apoc. XX, 5.

Nous avons donc démontré le bien fondé de ce texte et son accord parfait, en le bien saisissant, avec les belles et multiples promesses de la parole de Dieu. Mais nous répétons que les mots en question n'appartiennent pas à l'Ecriture divinement inspirée; nous renvoyons le lecteur à nos remarques à ce sujet dans le tome I, de l'*Aurore du Millénium,* pages 321—323 [nous le prêtons volontiers à lire à ceux qui pourraient nous en faire la demande]. En faisant abstraction du passage contesté, le reste est plus harmonieux; la première résurrection sera vraiment celle des saints et non celle du monde en général qui ne parviendra à la pleine résurrection que pendant les mille ans. „L'Eternel des armées prépare [donc] *à tous* les peuples, *sur cette montagne* [pendant ce Royaume millénaire] un festin de mets succulents . . . . Il *anéantit la mort* [adamique] pour toujours [ce qui, ni plus ni moins, veut dire que tous les morts ressusciteront pendant le Règne des mille ans]." — Es. 25 : 6—9.

Bienheureux et saints.

Pour conclure rappelons que si comme hommes de Dieu tous les détails du plan divin nous intéressent,

les promesses relatives à la première résurrection nous en disent plus spécialement. Ceux qui auront part à la première résurrection seront revêtus de l'immortalité et régneront avec Christ comme prêtres pendant 1000 ans; ils seront les heureux et les saints et la mort seconde n'aura plus de pouvoir sur eux. Par la grâce du Seigneur, nous qui avons des oreilles pour écouter et des yeux pour voir, profitons de cette insigne opportunité, répondons à l'appel et affermissons notre élection afin d'avoir part à cette élévation suprême qui doit se réaliser avant qu'il soit longtemps. — Apoc. 20 : 6.

Le centre de la Révélation divine est Jésus-Christ.

On peut dire que la Bible est une révélation de Jésus, lequel à son tour est une révélation du Père. Ses premières pages nous racontent la chute du premier homme, Adam, et la peine de mort que de ce fait il encourut. Elles nous font voir la nécessité d'un Sauveur et Rédempteur; et plus encore, la promesse finale d'un Christ qui devant être de la semence de la femme écrasera plus tard la tête du serpent et détruira tout le mal. Les pages qui suivent sont des prophéties et des types concernant Jésus et l'œuvre qu'il accomplira comme Rédempteur et Libérateur qualifié de la race. Plus loin, elle enregistre sa naissance, son ministère, sa mort, sa résurrection, sa glorification et les messages qu'il donna à tous ceux qui voulaient devenir ses disciples, notamment sa promesse de revenir et de les prendre avec lui. Les dernières pages illustrent en langage symbolique, l'accomplissement de l'âge présent, l'inauguration de l'âge du Millénium, l'œuvre de la bénédiction et du relèvement de la famille humaine qui y sera accomplie, et l'extirpation définitive de dessus la terre, de tout péché, de toute imperfection, du mal, etc.; et finalement toutes créatures dans le ciel et sur la terre louant Celui qui est assis sur le trône et l'Agneau.

«Toutes choses ont été faites par lui [Jésus].»

Les enseignements de la haute critique sont très erronés sur ce sujet. Ils voudraient nous persuader que les miracles sont impossibles. Que notre Seigneur n'est pas né d'une vierge et par la puissance directe de Dieu. Qu'il est né comme les autres hommes, mais parvint à réaliser un type d'homme plutôt supérieur. Qu'il n'eut jamais une existence préhumaine, etc. Les Ecritures enseignent au contraire de la façon la plus formelle que Jésus était le «Fils de Dieu»: qu'il laissa «la gloire qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût». Que «pour nous il s'est fait pauvre, de riche qu'il était». Qu'il a pris la forme humaine pour un but particulier et spécifique «pour souffrir la mort», afin d'être notre Rédempteur. — Jean 17 : 5; 2 Cor. 8 : 9; Hébr. 2 : 9.

Les écrivains inspirés vont plus loin et déclarent: «Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.» Le contexte nous dit qu'il était dès le commencement avec le Père; il était la Parole, le Verbe et le représentant personnel du Père dans l'œuvre de la création de tout le reste des ouvrages de Dieu. *Crampon* traduit (Jean 1 : 1) comme suit: «Au commencement était le Verbe [le Logos] et le Verbe était *en* ou plus litt. *vers [le]* Dieu . . .»

«Pour nous il n'y a qu'un seul Dieu.»

Notons en passant l'importance que les Ecritures attachent à la suprématie du Dieu, Jéhovah. D'un bout à l'autre, les Ecritures sacrées déclarent qu'il n'y a qu'un seul Etre suprême dans l'univers.

Comment se fait-il alors que Jésus, notre Maître, dans son état préhumain fut le Verbe [grec], *un* dieu avec *le* Dieu? Est-ce là un témoignage en désaccord avec le reste du témoignage biblique? Non, répondons-nous. Le nom Jéhovah ne fut jamais appliqué à aucun autre qu'au Père suprême; mais le titre Dieu, en hébreu Elohim et quelquefois, en abrégé, El, signifie un puissant et peut être appliqué à un puissant quelconque. Jéhovah, lui-même, étant supérieur à tous les Elohim. Si dans Esaïe, 9 : 5, Jésus est appelé Père éternel, *Crampon* remarque que d'autres traduisent plus littéralement: «*Père du siècle futur* [millénaire]»; celui qui donne la vie au monde pendant le Millénium. Un examen de l'usage que font les Ecritures du mot «Elohim», renforce ce qui précède. Nous trouvons, par exemple, qu'il n'est pas appliqué seulement au Père et au principal représentant et premier ministre, au Verbe, au Fils de Dieu manifesté en chair; mais que ce titre est employé par rapport aux anges quand ils représentaient directement l'Eternel, comme messagers spéciaux, comme ses envoyés puissants. Nous trouvons aussi que le titre Elohim était employé par rapport aux éminents anciens d'Israël, quand Dieu les reconnaissait comme ses représentants et leur permettait de juger leurs frères.

«Nous sommes maintenant enfants de Dieu.»
(1 Jean 3 : 2.)

Nous devons nous souvenir que les Juifs trouvaient excessives les prétentions de Jésus, non parce qu'il se nommait lui-même Jéhovah ou souhaitait usurper la place, les honneurs et les prérogatives du Père, mais simplement parce qu'il s'intitulait Fils de Dieu et parlait de Jéhovah, Dieu, comme étant son Père. Or un jour qu'ils voulaient le lapider, Jésus leur en demanda la raison. Ils lui répondirent qu'en s'intitulant lui-même Fils de Dieu, il affectait de leur être supérieur ainsi qu'aux autres hommes et s'attribuait une parenté avec le grand Jéhovah qu'ils qualifiaient de blasphématoire, parce que, disaient-ils, c'était se rendre égal à Jéhovah: Jésus combattit cette pensée et leur démontra par les prophètes son affirmation que d'être le Fils de Dieu n'impliquait pas une prétention égalitaire et usurpatrice vis-à-vis de Jéhovah: mais que les Ecritures sanctionnent pour lui comme pour les fils des hommes ce titre de Fils de Dieu.

Les juifs ne réclamèrent jamais le titre de fils de Dieu pour eux-mêmes et il n'eût pas été convenable qu'ils le fissent. Jusqu'à ce que le grand sacrifice pour les péchés, offert par le Rédempteur, l'eût permis, le Père ne pouvait justifier personne de la race déchue pour l'admettre en parenté si intime et si chère, de fils; mais depuis l'œuvre rédemptrice de Jésus, les Israélites spirituels sont nommés fils de Dieu comme le déclare l'apôtre: «Tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont fils de Dieu» (Rom. 8 : 14). Les Ecritures montrent

clairement que le disciple de Christ est accepté comme fils par le Père lorsqu'il est engendré de l'Esprit à la nature divine.

Le Fils du Très-Haut.

La divine annonciation de notre Seigneur, avant sa naissance, fut faite en ces termes: «Tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père: il régnera sur la maison de Jacob éternellement et son règne n'aura point de fin.» Comme explication de sa naissance miraculeuse nous lisons: «La puissance du Très-Haut te couvrira [toi, Marie] de son ombre; c'est pourquoi, le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu» (Luc 1:31—35). Ici, nous avons le titre, Fils de Dieu, appliqué officiellement à l'homme Jésus-Christ, avant sa naissance, et Jésus fit toujours valoir son droit à ce titre: «Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.» «Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé.» «Mon Père agit jusqu'à présent et [maintenant] moi aussi j'agis.» — Jean 20:21; 4:34; 5:17.

«Le Commencement de la création de Dieu.»
Apoc. 3:14.

Les propres paroles de notre Seigneur, qu'il est le commencement de la création de Dieu, sont en accord parfait avec la déclaration de Paul: «Il [Jésus] est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute création: car, par lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles... Toutes choses ont été créées par lui et pour lui. Il est avant toutes choses et toutes choses subsistent par lui. Il est la tête du corps de l'Assemblée, lui qui est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin qu'en toutes choses il tienne, lui, la primauté: parce que toute la plénitude a bien voulu habiter en lui.» — Col. 1:15—19.

Jésus lui-même nous indiqua comme la volonté de notre Père, d'honorer le Fils comme nous honorons le Père. Et aussi de le reconnaître comme le représentant du Père par qui il fait toutes choses selon le conseil de sa propre volonté. Paul nous explique qu'en effet notre Seigneur occupa la principale position auprès du Père, avant de venir dans le monde pour être notre Rédempteur, mais qu'il occupe maintenant une place encore plus haute. Il nous dit qu'il fut obéissant envers le Père et s'humilia lui-même jusqu'à la mort: même jusqu'à la mort de la croix.

Le dogme de la Trinité.

Bien que les réformateurs aient rendu un vaillant service en dispersant d'épaisses ténèbres et en dévoilant la vraie lumière de la parole de Dieu, ils négligèrent de toucher au sophisme appelé la trinité. [Les anabaptistes qui s'élevèrent contre cette erreur romaine étaient trop peu nombreux, l'élite des anti-trinitaires trop persécutés — Jean Denck fut traqué et chassé de ville en ville comme le gibier, Félix Manz fut noyé dans le lac de Zurich et Michel Servet brûlé à Genève — et la lumière encore par trop pâle pour qu'on ait pu découvrir dans ce temps déjà l'absurdité et l'origine païenne de cette soi-disant doctrine biblique de la trinité.] Les Ecritures saintes sont très claires et précises à ce sujet: elles disent qu'il y a un Tout-Puissant: «Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ» (Rom. 15:6). Elles disent aussi que l'Unique Engendré du Père, le Fils de Dieu, doit être honoré comme le Père. Elles parlent encore de l'Esprit saint de Dieu qui procède du Père et du Fils et qui est aussi l'Esprit de l'Eglise sanctifiée, mais elles ne soufflent mot d'un Dieu en 3 personnes.

Mais, dira quelqu'un avec étonnement, est-ce que la doctrine de la trinité n'est pas enseignée dans la Bible? Nous répondons: Non, au contraire, quelque chose comme le mot trinité, trinitaire ne se trouve dans aucune de nos Bibles: pas même dans la Darby et de celles qui ont été faites par ceux qui tenaient fort à cette erreur et qui eussent été contents de traduire ainsi tout mot grec ou hébreu qui eût eu quelque apparence de rapprochement. Le petit nombre de ceux qui de nos jours sont encore épris de cette trinité des Hindous — trois divinités réunies en une: trois Dieux égaux en puissance et en gloire et cependant, par un impénétrable mystère babylonien, une seule et même personne, citent à l'envie 1 Jean 5:7, le seul passage des Ecritures qui a perpétué cette monstruosité pendant des siècles; mais que tous les savants exégètes reconnaissent présentement ne pas exister dans les manuscrits originaux. Ces mots ont été ajoutée après la Réformation: Luther lui-même ne les a pas traduits, voyez aussi les remarques de toutes nos nouvelles Bibles françaises. *Crampon* dit très bien «qu'on ne trouve les mots mis entre crochets dans aucun manuscrit grec antérieur au XV[e] siècle, et dans aucun manuscrit de la Vulgate antérieur au VIII[e] siècle.»*) Si ces mots frauduleux et chéris des trinitariens [«dans le ciel: le Père, le Verbe et l'Esprit: et ces trois sont un. Et il y en a 3 qui rendent témoignage sur la terre»] sont biffés, le passage se lit dans sa belle simplicité originelle: «Il y en a trois qui rendent témoignage: l'Esprit, l'eau et le sang et les trois sont d'accord [pour ce même témoignage]» que Jésus est le Fils de Dieu.

L'absurdité de l'interpolation saute aux yeux: n'est-il pas déraisonnable de croire qu'un tel témoignage dans le ciel est nécessaire? Les anges ne savent-ils pas que Jésus est le Fils de Dieu? Toute interpolation (et nous sommes bien aises qu'il y en ait peu) se taxe elle-même d'absurdité et ne peut s'harmoniser avec les passages inspirés de la Bible. Une preuve de plus que les Saintes Ecritures sont d'inspiration divine et que rien ne doit y être ajouté ni retranché.

«Mon père est moi — nous sommes uns.»
Jean 10:35.

Sans cette fameuse doctrine trinitaire, il ne viendrait à l'idée de personne que cette déclaration divine, qui par ailleurs est étendue aux disciples (Jean 17:21), pourrait être interprétée comme si le Père et le Fils ne font littéralement qu'une seule personne. Jésus dit, en effet: «Je te prie encore pour ceux qui croiront en moi par la parole des disciples, afin que *tous soient un*, comme toi Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi *soient un en nous* . . ., afin qu'ils soient un comme nous sommes un — moi en eux, et toi en moi — afin qu'ils soient parfaitement un [de vues et de pensées, quoique composés de plusieurs individus].»

*) Voyez le Phare No 12, Déc. 1905, gratis sur demande.

Voilà l'unité entre le Père et le Fils et les vrais disciples, unité d'esprit, non unité de personne; c'est là la triplicité, la diversité et l'unité de la trinité divine.

Haute appréciation des choses terrestres.

Il n'est pas rare d'entendre un cher frère ou une chère sœur vous dire: «Il me semble que je n'appartiens pas à la classe spirituelle; j'ai beau faire, je n'arrive pas à concevoir les choses spirituelles, les choses célestes. Par contre, je puis très bien me faire une idée des bénédictions de l'Empire Millénaire et j'éprouve une grande joie, un vrai plaisir à penser à ce temps du rétablissement, quand la terre, enfin délivrée de la malédiction, se rapprochera de sa condition paradisiaque primitive. Je conçois l'humanité perdue en Adam, par la médiation du Seigneur et de l'Eglise triomphante, relevée du lamentable état actuel de péché et de mort et élevée à la pleine perfection. D'autre part, mes stériles efforts pour saisir les choses célestes desquelles nous parlent tant les publications de l'AURORE DU MILLÉNIUM, n'indiquent-ils pas que je ne suis pas engendré de l'Esprit et que je n'ai aucun droit de croire que j'atteindrai jamais le but?»

Nous répondons à ceux qui tiennent ce langage qu'ils fatiguent l'esprit bien à tort. Ce qui vient d'être dit est vrai pour tout chrétien. Quiconque a admiré de magnifiques champs, des prés verdoyants, de jolis jardins, de belles forêts et sait apprécier les beautés de la nature, peut jusqu'à un certain point se représenter ce que sera le Paradis restitué. Quiconque sait discerner les qualités nobles et vraies de l'esprit humain peut approximativement estimer ce que sera la perfection de l'esprit et du cœur de l'homme quand de pierre il sera devenu «de chair», bienheureux résultats des temps de rétablissement à la fin de l'âge du Millénium. Mais il n'est âme qui vive, ni saint ayant jamais vécu, qui ait été capable de se faire une idée des choses célestes, des choses spirituelles, parce qu'il n'a jamais rien vu de ce genre, qu'il ne possède aucun moyen de comparer ces choses aux choses terrestres et ensuite parce qu'elles ne sont pas décrites dans les Ecritures. L'apôtre d'ailleurs le déclare: «Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté» (1 Jean 3 : 2); cependant pour satisfaire notre foi et notre intelligence il s'empresse d'ajouter: «Mais nous savons que nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est.»

Notre connaissance est purement dépendante de la foi et de la confiance que nous avons en notre Seigneur et en ses promesses. Nous marchons par la foi et non par la vue, aimant Jésus sans l'avoir vu (1 Pierre 1 : 8). Nous nous représentons sans en avoir la description, ses demeures célestes, sublimes et élevées au-dessus de toutes choses terrestres, parce que la Bible nous assure que «ce que l'œil n'a pas vu et que l'oreille n'a pas entendu et qui n'est point monté au cœur de l'homme, [c'est] ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment»; «Dieu nous l'a révélé par son Esprit» (1 Cor. 2 : 9). Non qu'il nous en aurait fait voir des visions, tableaux, ou fait des descriptions verbales, mais il nous a révélées ces choses en ce sens qu'il s'est révélé lui-même à nous; et de même que nous arrivons à une connaissance de l'Eternel et à une appréciation de sa sagesse, de sa justice, de son amour et de sa puissance, de même aussi nous arrivons à réaliser qu'il est le grand exemple et l'idéale illustration de tout ce qui est bon, grand, aimable, sage, beau et vrai. — De même encore nous savons que ses demeures célestes, tout ce qu'il a préparé pour ses élus spéciaux, doit nécessairement et tout particulièrement être bien au delà de toutes les choses glorieuses qu'il a préparées pour les habitants de la terre en général qui pendant l'âge millénaire accepteront ses faveurs et ses grâces abondantes. Supposez une demoiselle ayant trouvé l'idéal qu'elle se faisait d'un homme noble en chacun de ses traits, au mental, moral et physique, aimable et distingué dans sa personne et dans son caractère: supposez qu'elle ait accepté de son bien-aimé l'invitation de devenir son épouse et cohéritière de ses possessions: supposez qu'il lui ait montré les plus belles choses imaginables dans le voisinage de son home et lui ait dit que tout cela n'était pas digne d'être comparé à la grandeur et à la magnificence de la demeure qu'il lui a préparée au loin. Ne croyez-vous pas que la confiance qu'elle a en son bien-aimé, ne la rendrait capable de tout abandonner pour devenir sa fiancée et ne l'amènerait à avoir pleine confiance en son jugement et en la véracité de ses promesses relativement aux grands avantages de la demeure qu'il a préparée pour elle tout spécialement? Sûrement n'est ce pas? Il ne lui en faudrait pas plus pour abandonner joyeusement la maison de son père et tout ce qu'elle a jamais vu, ce qu'elle s'est jamais imaginé de plus beau pour obtenir ce que son fiancé lui a offert. Et n'en est-il pas ainsi de ceux qui ont accepté l'invitation du Seigneur de devenir sa fiancée — d'abandonner le monde, d'être changés en la nature spirituelle, d'hériter avec lui la gloire, l'honneur et l'immortalité indescriptibles et inouïs jusqu'à ce que la transformation soit faite? Est-ce là une foi déraisonnable? Est-ce niaise crédulité? Notre Rédempteur nous demande-t-il une foi déraisonnable? Nous ne le pensons pas. Au contraire, notre foi en notre Seigneur croît; et notre confiance, non seulement en ses paroles, mais aussi en sa sagesse, augmente tous les jours à mesure que nous avançons et suivons ses traces. C'est pour cela que nous avons fermement confiance en sa capacité de pouvoir faire pour nous beaucoup plus, infiniment plus que ce que nous demandons et comprenons, selon la richesse de sa grâce, de son amour et de sa bonté envers nous en Jésus-Christ. — Eph. 3 : 20.

«C'est pourquoi ceignons les reins de notre entendement, soyons sobres et espérons parfaitement dans la grâce qui nous est apportée à la révélation de Jésus-Christ» (1 Pierre 1 : 13). Ne regardons pas aux choses visibles, qui sont temporelles, éphémères, mais regardons aux choses invisibles et éternelles. Regardons à Jésus avec les yeux de la foi, regardons à la couronne de vie qu'il a promise, regardons à la place qu'il nous prépare dans les nombreuses demeures de la maison du Père; regardons non avec doute et crainte, mais avec pleine confiance que nos plus grandes espérances seront plus que réalisées quand il nous convoquera à monter plus haut et à «entrer dans les joies du Seigneur». Le croyant peut fermement se confier en lui; advienne que pourra. Plus nous nous exerçons ainsi dans la foi plus nous serons agréables à celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière; et plus nous exerçons cette foi, plus nous aurons en nous la puissance de Dieu qui produit en nous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir ce qui nous rendra capables de vivre une vie séparée du monde, de vaincre Satan et de combattre le bon combat contre le péché et l'égoïsme, contre le monde, le diable et notre propre chair.

La Situation créée en France
(par la disparition du Concordat et du budget des cultes).

La grande Révolution ayant amené en France la confiscation de tous les biens de l'Eglise, Napoléon Bonaparte, très habilement, pour consolider son pouvoir naissant, traita en 1801 avec le pape Pie VII et obtint de celui-ci qu'il agréa au Concordat. De par ce Concordat le gouvernement français s'engagea à entretenir les temples élevés par la main des hommes et à salarier le clergé, qui devint ainsi dépendant de l'Etat. L'Etat avait son mot à dire dans la nomination des évêques et étant donné le caractère de l'Eglise romaine, celle-ci maugréait toujours, trouvait le joug de l'Etat français peu aisé

et regimbait constamment contre l'aiguillon que Bonaparte avait placé dans ses flancs. Cette inimitié sourde — reconnaissance bien caractéristique pour Rome dont l'Etat français entretenait, de par le Concordat des milliers d'agents! — ainsi que les intrigues dirigées contre la 3me République — amenèrent celle-ci à légiférer dans le sens anticlérical. Les jésuites furent expulsés en 1881, puis vinrent l'affaire Dreyfus, soit les agissements du parti clérical dans cette affaire, les lois sur les associations, les écoles congréganistes et conduisirent au pouvoir, dès l'aube du 20me siècle, „l'affreux Combes“ qui fit prendre aux congrégations religieuses le chemin que l'ordre des jésuites avait été contraint de prendre en 1881 et fit étudier par une commission parlementaire la loi sur la séparation qui fut votée en déc. 1905. Cette loi accordait aux différentes églises une année pour leur permettre de former des associations cultuelles ayant personnalité morale et qui auraient eu à leur disposition les édifices cultuels pour y célébrer leurs „cultes“ et certains biens dont un inventaire — dressé durant l'année préparatoire — devait fixer l'étendue. Mais le pape interdit la formation des associations cultuelles et les populations demeurées dans la nuit des croyances romaines et excitées par des hommes ayant intérêt à faire durer cette nuit, firent au gouvernement toutes les difficultés imaginables lorsqu'il se mit à établir ces inventaires destinés à remettre aux fidèles des moyens qui leur aideraient à faire face aux frais du culte. Les associations cultuelles ne se formant pas parmi les catholiques pratiquants, le gouvernement, désireux de ménager les sentiments des habitués des „cultes“ catholiques, décréta que les édifices cultuels seraient à la disposition des désservants une année encore (à partir du 11 décembre 1906) moyennant la déclaration prévue par la loi de 1881 sur les associations. Le pape interdisant de faire cette déclaration, des procès-verbaux de contravention furent dressés dans les assemblées qui n'avaient point été déclarées et le nonce (ambassadeur du Pape) fut invité à quitter Paris, afin de donner des preuves que le gouvernement n'entendait pas faire des persécutions, mais simplement ne pas admettre l'immixion d'un pouvoir étranger dans les affaires du pays. L'Antéchrist étant condamné, le temps n'est plus où le Pape pouvait renverser les gouvernements. Le gouvernement français eut donc le dessus et le pape et le clergé sont réduits à grincer les dents, et à agir en sourdine.

Il est grand temps que l'union antiscripturaire de l'Eglise et de l'Etat prenne fin. Elle est fondée sur une fraude et a prospéré au moyen de fraudes. Dieu n'a jamais autorisé ni le pape romain de gouverner en lieu et place de Jésus, ni les gouvernements reconnus par ce pape de se nommer „chrétiens“. L'union des églises protestantes avec l'Etat n'est pas plus légitime aux yeux de Dieu que les prétentions du Pape. Il n'est donc que juste que toutes ces institutions disparaissent et que les peuples, comprenant qu'elles sont l'œuvre des hommes et établies pour la satisfaction de l'égoïsme, apprennent qu'il n'y a que le Royaume millénaire du Fils de Dieu qui soit appelé et autorisé à diriger les affaires spirituelles de l'humanité. Cette direction fera le bonheur et créera le bien-être de tous, les relèvera, fera disparaître toute superstition et conduira à la réconciliation et l'accord libre et volontaire avec Dieu tous ceux qui écouteront et obéiront ce grand Prophète-Roi. O Dieu, que ton Royaume vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

* * *

Le privilège dont jouissaient certaines „églises“ en France, ayant pris fin, le moment paraît favorable pour y annoncer la vérité. Un grand nombre de catholiques y sont sans doute éclairés et maintenant en train d'abandonner leur vénération superstitieuse pour Rome. Eux, ainsi que les protestants qui s'y trouvent mêlés, sont certainement bien préparés pour entendre annoncer la nouvelle du Règne du Messie, du nouveau gouvernement spirituel et temporel qui, sous peu, va être établi. Nous aimerions donc encourager les chers amis de la vérité à profiter de ce temps favorable, de s'avancer au nom et dans la puissance du Seigneur, d'élever le flambeau et la bannière du Roi. Quiconque moissonne, reçoit un salaire et quiconque désire moissonner, qu'il s'applique à voir ce qui est à sa portée et dans quelle branche de l'œuvre il agira avec le plus de profit. „Celui qui moissonne reçoit un salaire et amasse du fruit pour la vie éternelle.“ — Jean 4:36.

Nous avons toujours une grande provision de journaux pour libre distribution. Entre autres: «L'Espérance du monde» — «La Venue du Seigneur« — «Le Salaire du péché», et nous allons publier dans le «PHARE» de juillet un article sur le «PURGATOIRE», que nous tirerons à quelques milles exemplaires suivant les commandes que nous recevrons des amis. Ces journaux sont toujours envoyés gratuitement et peuvent être distribués aussi bien dans les milieux catholiques et libres-penseurs que parmi les protestants.

Un pionnier de l'Aurore Millénaire en Bretagne.

Cher Monsieur et frère: Bien reçu votre envoi ainsi que votre carte. Pour l'un et l'autre recevez mes vifs remerciements. Je n'ai encore eu que le temps de parcourir quelques passages du **„Plan des Ages“**, étant en déménagement. Ce que j'en ai lu m'a fort intéressé. J'ai distribué déjà des journaux et des brochures à des amis à C. avant de les quitter. Je viens d'être nommé instituteur à B., plus près de Rennes où j'ai de nombreux amis . . . Je serai heureux que vous m'envoyiez encore selon votre offre 2 vol. 1 de **l'Aurore** ainsi que les volumes en anglais. Je pourrais il est vrai prêter ceux que vous m'avez envoyés après lecture. Mais cela demanderait quelque temps avant que j'en puisse disposer; et dans les choses du Royaume de Dieu, le temps est précieux. J'accepte donc votre offre avec plaisir. Je pourrai les prêter à diverse amis avec qui j'ai déjà discuté de ces questions et que cela intéressera j'en suis sûr.

* * *

Par suite de mon annonce dans le **„Réformiste“** j'ai reçu l'année dernière 87 demandes de N. Test. d'instituteurs de tous les coins de la France. J'ai conservé quelques adresses. Dieu voulant, je leur adresserai un PHARE le mois prochain.

Avec mes remerciements veuillez agréer cher Monsieur l'expression de mon dévouement en Christ. E. COSSON.

Le Phare de la Tour de Sion

Journal paraissant mensuellement et coûtant fr. 1. 25 par an, ou fr. 2. — pour 2 Nos. à la même adresse.

French translation from the ENGLISH — Entered as second class mail matter, at Allegheny, Pa., U. S. A., Post office.

Ce journal contient des traductions de sermons du directeur, frère Russell, et d'art. de **l'Aurore du Millénium** et du **„Zion's Watch Tower“** journal bi-mensuel **anglais** de 16 pages, qui coûte 5 frs. (4 sh.) payables à l'avance: — les enfants de Dieu pauvres, qui pour une raison quelconque, vieillesse, accident, infirmités, etc., ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement, sur demande, en français, en anglais, en allemand ou en italien.

L'édition allemande paraît mensuellement et coûte frs. 2. 50 ou 2 mark, ou 50 cents américains — et l'édition italienne trimestriellement, 50 cts. par an (le port compris).

Directeur: Ch.-T. RUSSELL.

Prière de s'adresser:

PAYS FRANÇAIS: Société de Bibles et de traités du PHARE, YVERDON (Vaud), Suisse.

ALLEMAGNE: W.-T. Bibel & Tr.-Ges. Mirkerstr. 45, Elberfeld.

AMERIQUE: Watch Tower, Bible & Tract Society, 610—614 Arch St., ALLEGHENY, Pa., U. S. A.

ANGLETERRE: 24 Eversholt St., LONDRES, N. W.

AUSTRALIE: Equitable Bldg., Collins St., MELBOURNE.

Le Gérant: A. Weber. Les Convers près La Chaux-de-Fonds (Suisse).